

## CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2023

Absent : M. Georges LEPILLIET.

- 1) **Indemnité du Maire et des deux adjoints** : à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal fixe comme ci-après le montant de l'indemnité du Maire et de ses deux adjoints à compter du 20 juin 2023 :
  - Indemnité du Maire : 25,5 % de l'indice terminal de la fonction publique.
  - Indemnité des adjoints : 9,9 % de l'indice terminal de la fonction publique.
- 2) **CABBALR / Représentants aux diverses commissions** : sont désignés :
  - Développement économique : Emilie PETIT / Daniel DERICQUEBOURG.
  - Transports et urbanisme : Fabrice MONCHY / Daniel DERICQUEBOURG.
  - Cycle de l'eau : Daniel DERICQUEBOURG / Fabrice MONCHY.
  - Cohésion sociale : Emilie PETIT / Sabine LEPILLIET.
  - Administration générale – Services du quotidien : Céline GALANT / Yves GREZ.
- 3) **SIVOM de la Communauté du Bruavais** : Le Conseil Municipal procède à la désignation des nouveaux délégués. Sont désignés à l'unanimité des membres présents :
  - Titulaires : Daniel DERICQUEBOURG et Emilie PETIT ;
  - Suppléants : Eric GARBE et Fabrice MONCHY.
- 4) **SYNDICAT H.V.L. / Compétence Eau / Désignation des nouveaux délégués** : sont désignés, à l'unanimité des membres présents :
  - Titulaires : Daniel DERICQUEBOURG et Fabrice MONCHY.
  - Suppléants : Jean-Michel LELEU et Erice GARBE.
- 5) **Délégués au sein du R.P.I.** : le Maire est membre de droit. Sont désignés à l'unanimité des membres présents :
  - Titulaires : Jonathan LECLERCQ et Emilie PETIT.
  - Suppléants : Céline GALANT et Sabine LEPILLIET.
- 6) **2<sup>ème</sup> Adjoint / trop perçu en Juin 2023**: le Maire expose que M. Georges LEPILLIET, 2<sup>ème</sup> adjoint en fonction jusqu'au 20 juin 2023, a perçu l'intégralité de son indemnité pour le mois de juin 2023, et demande à l'Assemblée si elle désire récupérer le trop perçu en précisant que cette demande émane de la Trésorerie de Bruay-la-Buissière. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas récupérer le trop perçu.
- 7) **Dossier « Eolien »** : le Maire expose à l'Assemblée que la société VKN France est revenu vers lui au sujet du dossier des éoliennes. Après avoir pris connaissance des quelques informations techniques disponibles, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal émet un avis défavorable sur cette question.
- 8) **Dons d'organes / plantation d'un arbre de la vie** : à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de plantation d'un arbre de la vie dans le village, qui pourrait avoir lieu en Octobre/Novembre 2023.